

BULLETIN DE LA RÉGION 90
ÉTÉ 1981

LE COMITÉ RÉGIONAL.

Le Comité Régional est responsable de s'assurer que la structure de la Conférence se porte bien et doit aussi promouvoir le développement harmonieux de notre association.

Par l'entremise du Délégué, le Comité Régional apprend directement ce qui se passe dans les services mandataires A.A.

Votre Comité Régional se réunit à tous les deux mois pour administrer les affaires au niveau de votre Région. Tous les membres du District sont présents à ces réunions et font rapport à leurs R.S.G. respectifs des activités régionales.

Entre ces réunions du Comité, l'exécutif se réunit deux fois par mois pour voir aux affaires courantes de la Région.

À l'intérieur du Comité Régional, il y a trois coordonnateurs très actifs qui sont responsables des comités suivants: l'Information Publique, Le Vignoble A.A. et les Institutions Pénales.

Il est possible que tous ces services ne soient pas nécessaires à notre propre rétablissement, mais nous en avons besoin pour assurer le rétablissement de l'alcoolique qui s'effaie encore dans l'obscurité, à quelques pas de sa chambre. Nous en avons besoin pour le rétablissement de l'enfant né aujourd'hui et qui deviendra un alcoolique. Nous en avons besoin pour conserver nos Douze Étapes, ce port de salut permanent pour tous les alcooliques qui, dans l'avenir, pourront trouver dans A.A. cette connaissance qui nous a ramené à la vie. Nous en avons besoin pour que les salles de A.A. demeurent toujours ouvertes de façon à ce que tous ceux qui ont un problème avec l'alcool puissent y entrer sans frapper. (page 33, Manuel de Service).

Ces informations vous sont fournies pour vous rappeler brièvement l'importance de votre Comité Régional qui a la responsabilité de faire fonctionner nos structures afin que tous nos districts, les différents comités de service à l'intérieur de ceux-ci et tous nos groupes A.A. puissent fonctionner d'une façon uniforme à l'intérieur de nos Douze Traditions pour le bénéfice de l'alcoolique qui souffre encore et pour cela, nous sommes tous et chacun responsables individuellement.

Tous les officiers de l'exécutif de votre Comité Régional termineront le mandat que vous leur avez confié, le 31 décembre 1981. A cet effet, des élections seront tenues tôt cet automne. Tous les R.S.G. en fonction de la Région 90 (ou leur adjoint) auront droit de participation et de vote pour élire de nouveaux officiers.

Je voudrais souligner à tous les membres l'importance de cette élection en leur suggérant de commencer immédiatement à chercher des candidat(s) pour tous ces postes. Dans la mesure du possible, des membres ayant déjà de l'expérience dans les services, soit au niveau du District ou de la Région et rencontrant les qualifications nécessaires de sobriété et de disponibilité.

L'efficacité future de votre prochain Comité Régional dépend des efforts que vous mettrez aujourd'hui à trouver des membres responsables et valables pour remplir les fonctions que vous leur aurez confié.

Le bureau Régional vous fera parvenir sous peu un cahier d'élection décrivant les postes à combler et les responsabilités s'y rattachent ainsi que l'endroit et la date des élections.

J'ose espérer que chaque R.S.G. (ou son adjoint) se feront un devoir d'être présents pour représenter la conscience de leur groupe respectif et faire valoir leur droit de ~~xxxx~~ vote en conséquence. Tout ceci pour garder nos services bien vivants et efficaces pour le bénéfice de tous nos groupes et les nouveaux à venir.

Raymond C. votre délégué.

.....

Je profite de ce bulletin pour vous remercier des efforts et de la bonne volonté que vous avez mis à trouver un représentant de la Vigne dans votre groupe. N'oubliez pas de leurs dire qu'ils ne sont pas simplement des vendeurs, mais surtout des responsables pour tout ce qui concerne notre revue.

Depuis maintenant 18 mois nous parlons de structures pour la Vigne A.A. à tous les échelons: région, districts, sous-districts, groupes. Beaucoup de chemin a été parcouru et le but est presque atteint car presque tous les Districts et leurs groupes ont des R.L.V. Un point faible, le joint entre les groupes, les sous-districts (où cela s'applique) et les Districts.

Il en manque très peu pour que tous les mots eux soient en place. Depuis ma venue à A.A. on m'a toujours dit qu'il n'y a pas de perfection, même dans notre mouvement. J'y crois, mais on m'a aussi dit que je devais quand même viser ce but en essayant d'améliorer tout ce que je jugeais bon à faire. En agissant ainsi j'ai cru en recevoir des dividendes.

Souvent, quand j'assistais à vos assemblées de District, on me demandait à quand des assemblées pour les R.L.V.? Je regrettais mais ce n'était pas dans mes responsabilités, car chaque District est naturellement je ne suis qu'un coordonnateur Régional. Je suis celui qui dois à faire partager les expériences des R.L.V.

Si vous désirez avoir une assemblée pour les R.L.V. dans votre District, faites-en la demande à votre Membre de District et je serai à votre disposition si vous avez besoin de mes services. Ma collaboration vous est acquise à l'avance.

Un District a pris une initiative et a tenu une assemblée à l'école, assemblée qu'on m'a demandé de présider. Ils ont décidé de mettre les structures à tous les niveaux. A quand votre tour?

Je me répète encore en vous soulignant à quel point le Vignu est important pour nous tous et aussi pour le 12ème étape. Bill W. disait: Le Grapevine (Le Vignu A.A. pour nous) c'est le mirir dans lequel nous voyons le progrès actuel, l'expérience vécue, enrichie par des images; ce n'est pas un luxe mais une nécessité et doit être disponible dans les groupes en tout temps. Si Bill W'a dit, j'y crois.

Avez-vous pensé au responsable qui en reçoit (par exemple 10 copies) et qui se dit: je m'en débarrasserai à la première assemblée. Le reste du temps, que doit faire celui qui en veut une? Et le Nouveau? Celui qui a une 12ème à faire?

A ceux qui ont pour leur orgueil si les choses vont trop bien, ne vous en faites pas; je demanderai de l'aide.

Tom B. coordonnateur de la Vigne.

Depuis les débuts de la Région, tous les membres qui y ont travaillé ont essayé de faire à donner le plus d'informations possible sur A.A. aux groupes et aux membres. A cet effet, il y a des informations sur audio-visuel qui ont été préparées sur les structures et les Douze Traditions. Depuis, ces informations ont été présentées à beaucoup de membres en cours des années, principalement des R.S.G.

Les informations sont là pour vous. Vous n'avez qu'à faire la demande et nous nous ferons un plaisir de vous les présenter.

Ces informations sont pour vous. Si vous désirez les visionner avec les commentaires appropriés, faites-en la demande à votre membre de District qui nous contactera et nous nous ferons un plaisir de vous les présenter. Cette présentation se fait généralement en plusieurs soirs, pour pouvoir bien expliquer le tout.

.....
L'Information publique A.A. a un but ultime, lequel est identique à tout groupe et à tout genre de service A.A.: porter le message à l'alcoolique qui souffre encore. Cependant, l'Information Publique tente de rejoindre l'alcoolique de trois façons, aussi bien de manière directe que de manière indirecte:

1. En faisant connaître le programme A.A. au grand public.
2. En documentant la "troisième personne" qui, de par son travail, peut ou pourrait être impliquée avec l'alcoolique actif.
3. En veillant à bien renseigner la Fraternité, afin que membres et les groupes puissent porter le message plus efficacement.

En 1956, le Comité d'Information Publique du Conseil des Services Généraux prit naissance, soit après l'année de recherches préliminaires qui débuta en 1955. Avec l'approbation de la Conférence des Services Généraux, le Comité émit la déclaration suivante sur "La politique d'Information Publique à la pleine grandeur du Mouvement A.A.".

"Dans toutes ses relations publiques, le seul objectif de A.A. est d'aider l'alcoolique qui souffre encore. Gardant ~~toujours~~ toujours à l'esprit l'importance de l'anonymat personnel, nous croyons que cela peut se faire en relatant notre expérience individuelle et celle de l'Association, afin d'apprendre à cet alcoolique et à ceux intéressés à son problème comment vivre sans alcool. Nous croyons que notre expérience pourrait être dispensée librement à tous ceux qui en manifestent un intérêt sincère. De plus, nous croyons que nos efforts dans ce sens devraient toujours refléter notre reconnaissance pour le feu de sobriété et notre conviction que beaucoup de gens à l'extérieur de A.A. sont également concernés par le sérieux problème de l'alcoolisme.

Nous devons reconnaître que notre compétence en parlant d'alcoolisme se limite aux sujets concernant "Alcooliques Anonymes" et son programme de réhabilitation."

(Extrait de Orientation A.A. sur l'information publique.

Paul F. Coordonnateur-adjoint.